

CR assemblée 2

SPORT

1) **Constats (Rueil pratique source municipale)**

- *Il existe 33 possibilités d'activités sportives dans la ville,*
- *Trois grosses associations sont multisports : CSAAHR, RAC, ASFRM plus des associations moins grosses par leur dispositif*
- *Une association est très volumineuse par son nombre d'adhérents FCRM ; elle a un partenariat avec l'Olympique Lyonnais (OL) 1600 adhérents*
- *il existe une école municipale des sports qui propose différents créneaux dans la semaine mercredi samedi dimanche et deux soirées dans la continuité de l'école primaire pour les maternelles cf. site EMS ci-joint*
- *selon les sports les fédérations constatent une désaffection pour la pratique encadrée dans le cadre associatif*
- *les pratiques libres hors de tout contrôle se développent spontanément sur des Tep (terrain spécifique éducation physique) à disposition des citoyens*
- *le taux d'enfant licenciés (inscrit dans un club) varie en fonction de l'âge des pratiquants 3-6 ans fort et en augmentation d'année en année à vérifier sur des bases de données ou article de recherche cairn .fr*
- *les adolescents ont tendance à fuir les organisations, le taux de licencié et qq fois de pratiquants chute à l'adolescence très fortement, si l'on sépare les filles des garçons celle-ci ne pratique que très peu ; les ados pratiquent entre eux et de manière libre et « sauvage »*
- *les activités sont cibles culture physique (muscul) skate roller bmx et activités type basket foot salle petit terrain*
- *le prix des activités est aussi un frein à la pratique, la professionnalisation des métiers du sport entraîne un coût supplémentaire des cotisations que toutes les familles ne peuvent pas supporter surtout pour des pratiques onéreuses*
- *le sport est aussi devenu un lieu de pratique discriminante (comme l'école) où l'on pratique l'entre soi (tennis, équitation, golf) assez fort sur Rueil, parrainage, droit d'entrée,*
- *la perte du goût de l'effort est aussi un frein aux pratiques sportives d'où l'apparition du e-sport dans son canapé (activité virtuelle mais aussi physique on peut jouer entre 12 heures et 24 heures de suite avec des petites coupures pour se reposer) !!*
- *aspect clientélisme de la mairie pour satisfaire toutes les couches sociales, mais pas tous les sports historiquement boxe (aspect social assez fort), judo, tennis, golf,*

2) **Problématique et éthique**

- *discussion sur la place du sport et son objet de développement*
- *éducatif, santé, professionnalisme, compétitif choix municipalité supporter le haut niveau comme des équipes de sports Co (hub et basket) ou l'*
- *individuel (tennis) ou autre chose*
- *sport pour une minorité privilégiée ou une majorité*
- *quels critères doit-on retenir ?*
- *quel choix politique sportif doit-on retenir et jusqu'à quel seuil de participation subvention municipale (Martine doit nous fournir un recueil des principales subventions versées par la mairie aux associations combien et sur quels critères ?*
- *Comment le sport peut-il s'intégrer plus généralement dans des activités ou pratiques physiques hors compétitions ?*

- *Le sport pour tous avant tout, le sport de haut niveau ne doit pas entraîner la réduction du budget des pratiques sportives amateurs et surtout des jeunes. Le haut niveau d'une discipline doit être associé à une promotion pour les enfants membres du club.*
- *Quel dispositif faut-il mettre en place pour ne pas associer la pratique d'un sport à son coût ?*
- *Le sport doit permettre une réelle éducation sportive*

3) Propositions générales

- *Créer les conditions de pratiques sportives par l'organisation de périples à pied, en vélo ou en patinette.*
- *On peut aussi faciliter la pratique par exemple du jardinage, ou le déplacement en ville hors voiture.*
- *Mettre en place des comités démocratiques d'attribution des inscriptions pour éviter tout clientélisme.*
- *Etablir un cahier des charges éthique à faire signer par chaque association et associer son respect à l'attribution d'une subvention. Ce cahier doit aussi exiger les compétences indispensables pour encadrer les activités.*

- *Une idée c'est aussi de faire « obligation aux associations d'offrir un tarif en rapport avec le QF en échange de subvention municipale pour les activités organisées ou alors de louer sur les terrains de pratique et salle pour aider les autres associations moins riches en adhérents ou en moyen*

- *Optimiser l'utilisation des installations sportives et en particulier les parcs existants. Aménager des espaces de pratique du sport (tables pingpong, terrains de boules, circuits sportifs)*
 - *Faciliter la pratique sportive féminine*
 - *Créer un service de prêt de matériel (raquettes, chaussures ...) comme cela existe pour le patinage*
 - *Sécuriser les zones de rencontre piéton/cycliste/conducteur*
 - *Revoir la pratique tarifaire, souvent dissuasive (piscine)*

3) Propositions spécifiques

- *Accompagner les adolescents dans leur démarche individuelle : multiplier et aménager les espaces loisirs basket/foot (toilette, éclairage)*
- *Penser l'organisation de zones devolu au "street work out" (culture physique dans la rue) appareil en libre service machine qui utilise le poids de corps pour travailler des exercices*
- *Anticiper les sports montants (escalade, vélo, randonnée, Babington)*
- *Remettre les 2 piscines en délégation de service suite aux conséquences négatives de la délégation de leur gestion au privé (réduction du nombre de maitres-nageurs, maitres-nageurs itinérants, des maitres-nageurs surveillants et non apprenants, réduction de l'encadrement des scolaires, réservation des créneaux aux sports nautiques « rentables » ...)*